

AXE 5 : SENSIBILISER ET ADOPTER DES MODES DE VIE PLUS SOBRES
OBJECTIF 5.1 : INCITER AUX TRANSPORTS DECABORNES

| ACTION 5.1.5 : SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER A L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE | | ATTENUATION ET ADAPTATION THEMATIQUE : GAZ A EFFET DE SERRE, CONSOMMATION D'ÉNERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PERIMETRE : ELEVES DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : COMMUNES - CMC PRIORITE : 2 | |
|--|---|--|--|
| DESCRIPTION DE L'ACTION | | | |
| Contexte | Centre Morbihan Communauté a pris la compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM). L'EPCI a donc la possibilité de conduire sa propre politique en matière de mobilité, en coordination avec la Région Bretagne. La compétence transport scolaire appartient à la Région Bretagne. Centre Morbihan Communauté est organisateur secondaire en délégation de la région pour les transports scolaire primaires. Les trajets domicile-école s'effectuent majoritairement en voiture ou en transport collectif. Un grand nombre de court trajet pour se rendre aux établissements scolaires peut s'effectuer en mobilité douce. | | |
| Objectifs et résultats attendus | <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'utilisation de la voiture sur le territoire • Réduire les émissions de polluants liées aux transports | | |
| Ce qui est déjà fait ou engagé | Mise en place d'un Plan de Mobilité Simplifié Elaboration d'un Schéma Directeur Cyclable | | |
| Contenu de l'action | <p>⇒ ACTION A LANCER ⇒ ACTION RECURRENTE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibiliser les jeunes à la mobilité durable dans les écoles et les collèges ➤ Lancer la réflexion sur le Plan de Déplacements Etablissements Scolaires (PDES) ➤ Expérimenter les pédibus pour les élèves ➤ Expérimenter des vélobus associés au déploiement d'itinéraires sécurisés pour les élèves | | |
| | Lien avec d'autres programmes de CMC | Contrat de Relance pour la Transition Energétique, Projet de territoire, Plan de Mobilité Simplifié, Petite Ville de Demain, Schéma Directeur Cyclable | |
| | Lien avec d'autres actions du PCAET | Toutes les actions de l'axe 5.1 Action 5.2.1 : Sensibiliser les habitants aux transitions écologiques et énergétiques | |
| PILOTAGE DE L'ACTION | | | |
| Acteurs | Pilotes/agents référents CMC | Partenaires | Public cible |
| | Pilote : communes de CMC Supports : Aménagement/mobilité – 0.01 ETP Associés/informés : / | établissements scolaires, rectorat, associations de parents d'élèves, acteurs de solutions alternatives, Département, Région, associations sportives | Publics scolaires du territoire de CMC |
| COUT DE L'ACTION (sur 6 ans) | | | |
| Budget | A définir | | |
| Financement | Programme MOBY – AVELO3 (ADEME) – Génération vélo – Alvéole Plus | | |
| Echéance | 2027-2030 | | |
| SUIVI ET EVALUATION | | | |
| Indicateur de suivi et d'évaluation | Source | Valeur cible (2030) | |
| Nombre de pédibus mis en place | Communes CMC | A définir | |
| Nombre de vélobus mis en place | | A définir | |
| Nombre d'actions de communication réalisées | | A définir | |
| Nombre d'actions de sensibilisation à destination des jeunes | | A définir | |
| Incidences environnementales | | | |
| Incidences potentielles : + (Amélioration potentielle ou faible d'un ou plusieurs enjeux environnementaux territoire) | | | |
| Préconisation et mesures ERC : / | | Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : / | |